PROGRAMME DE FORMATION · MONDIAL SÉCURITÉ INCENDIE

EPI – Équipier de première intervention

Former les équipiers chargés d'intervenir les premiers sur un début d'incendie.

Organisme de formation : **Mondial Sécurité Incendie** — certifié Qualiopi

DURÉE **3 h 30 (demi-journée)**	PUBLIC **Salariés désignés équipiers de première intervention**	PRÉREQUIS **Aucun**
EFFECTIF **10 à 12 participants par session**	LIEU **Dans vos locaux (intra-entreprise), à Paris et en Île-de-France**	FINANCEMENT **0 €* via votre OPCO**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Connaître le rôle et les missions de l'équipier de première intervention
- Donner l'alerte et appliquer les consignes de l'établissement
- Attaquer un départ de feu avec les moyens de première intervention
- Mettre en sécurité les personnes et faciliter l'intervention des secours

CONTENU DE LA FORMATION

1 Le rôle de l'EPI

- Missions de l'équipier dans l'organisation de sécurité
- Les consignes générales et particulières de l'établissement

2 Le feu et ses dangers

- Triangle du feu, classes de feu, propagation
- Les fumées : premier danger

3 Les moyens d'extinction

- Extincteurs : choix, fonctionnement, distances d'attaque
- Le robinet d'incendie armé (RIA) : présentation
- La couverture anti-feu

4 L'alerte et l'évacuation

- Alerte interne et appel des secours
- Coordination avec les chargés d'évacuation
- Accueil et guidage des sapeurs-pompiers

5 Mise en pratique

- Extinction sur feu réel par chaque participant
- Visite commentée des moyens de secours de vos locaux (selon le lieu)

MÉTHODES ET MOYENS

Méthodes : Exposés interactifs, démonstrations, exercices pratiques sur feu réel, étude des consignes du site.

Moyens : Générateur de flammes ou bac à feu écologique, extincteurs de démonstration, couverture anti-feu, support visuel.

Formateur : Formateur spécialisé en sécurité incendie, expérience terrain en prévention et en intervention.

ÉVALUATION ET VALIDATION

Évaluation : Mise en situation pratique, questionnaire de fin de formation.

Validation : Attestation de fin de formation remise à chaque participant.

Réglementation : Code du travail, articles R4227-28, R4227-38 et R4227-39.

MODALITÉS PRATIQUES

Délai d'accès : Session organisée sous 2 à 4 semaines après accord, selon vos disponibilités et l'accord de prise en charge.

Tarif : Sur devis. Prise en charge possible par votre OPCO : 0 € pour l'entreprise selon votre éligibilité (nous montons le dossier).

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : contactez-nous avant l'inscription pour étudier les adaptations nécessaires (référent handicap : 09 50 79 37 39).

* Prise en charge selon les règles de votre OPCO (taille de l'entreprise, budget formation de l'année). Mondial Sécurité Incendie est certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

Inscription et renseignements

Nous vérifions gratuitement votre prise en charge OPCO et fixons la date avec vous.

09 50 79 37 39
contact@mondial-securite-incendie.fr
mondial-securite-incendie.fr